



*à compléter par la chancellerie*

NUMÉRO : M24.006

TH 704483

DÉPOSÉE LE : 03.10.2024

ATTRIBUTION À : RESSOURCES  
HUMAINES

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :  
28.10.2024

Lieu et date : Chézard-Saint-Martin, le 3 octobre 2024

---

Au nom du ou des groupe/s : Socialiste

---

Auteur ou premier signataire : André Vallat

---

Autres signataires (prénoms, noms) : Magali Barblan, Anita Cuenat, David Moratel, Sarah Bertschi, Patrick Lardon, Déborah Moratel, Mehdi Velic, Ingela Geith-Chauvière, Fabien Bertschy, Martine Felber, François Callias, Romain Vögele, Christiane Broggini-Vuillème, Rose Pendacheko

---

## Motion

---

### Pour une politique salariale attractive

---

#### Objectif de la motion :

---

Il est demandé au Conseil communal d'étudier différentes pistes pour améliorer la politique salariale de la Commune, ceci en explorant celle des communes avoisinantes, où encore au-delà de notre canton. La piste de l'octroi annuel automatique d'un échelon supplémentaire n'est pas la seule piste à étudier, comme par exemple d'autres voies qui permettent une fidélisation des collaborateurs au sens large (formation, amélioration des conditions de travail, etc...). Il s'agira d'étudier les opportunités qu'auront ces changements pour les collaboratrices et collaborateurs de notre Commune.

#### La motion est déposée :

- par écrit à la chancellerie ;
- **dans un délai de 20 jours avant une séance du Conseil général.**



### Développement :

---

Pour notre groupe, l'octroi d'un échelon d'une année sur deux n'est pas assez revalorisant pour celles et ceux qui contribuent au bon fonctionnement de notre collectivité publique. Une politique salariale plus attractive devrait nous permettre de fidéliser et de motiver nos collaboratrices et collaborateurs à s'engager dans les meilleures conditions en mettant en avant leurs compétences. Par le passé, nous avons déjà relevé cette situation (comparaison) avec d'autres collectivités publiques. Il est donc important, avant que le Conseil général ne se repenche sur la question, d'étudier les effets qu'auraient différentes mesures en considérant la nécessité d'une bonne attractivité, d'une fidélisation, et d'une stabilité économique retrouvée